



FOIRE AUX QUESTIONS

Où se situe le départ des excursions ?

Les départs se font depuis Paimpol au niveau de la zone de Ker Palud. Il y a la possibilité de se garer gratuitement sur place. Toutes les informations pratiques ainsi que le point de rendez-vous vous sont communiqués par mail ou SMS, au plus tard la veille du départ.

Combien de temps dois-je arriver avant l'heure de départ ?

Prévoyez une dizaine de minutes pour ne retarder personne et vous installer tranquillement à bord.

Faut-il réserver à l'avance ?

Oui, la réservation est obligatoire et se réalise en ligne jusqu'à 24h à l'avance avant l'heure de la sortie en mer. Les places sont limitées à 8 personnes pour une sortie en petit comité.

Combien de personnes peuvent embarquer ?

Le bateau accueille jusqu'à 8 passagers maximum pour garantir confort, proximité et convivialité pendant la sortie en mer.

Les excursions sont-elles adaptées aux enfants ?

Oui, les sorties sont adaptées aux enfants accompagnés d'un adulte. Des gilets de sauvetage sont fournis à bord. Les enfants apprécient particulièrement la découverte de l'Archipel depuis la mer et les sensations de navigation. Je m'adapte à eux, fort d'une expérience d'instituteur de plus de 30 ans !

Quelle est la durée des excursions ?

Les sorties en mer durent 2 heures de façon à vous permettre d'apprécier pleinement le paysage, la faune et la flore locale en toute intimité.

Chaque jour, en fonction des marées, vous disposez de plusieurs créneaux de départ possible.

Peut-on privatiser le bateau ?

Oui, il est possible de privatiser le bateau pour une sortie en famille, entre amis, un anniversaire, un EVJF/EVG moyennant un supplément,, de 10 à 25 €selon le nombre de places invendues.

Faites-le moi savoir en remplissant le formulaire de contact. Je me ferai un plaisir de m'adapter à vos envies.

Que peut-on découvrir pendant la sortie ?

L'Archipel de Bréhat évidemment, mais plus particulièrement ses criques sauvages inaccessibles aux vedettes traditionnelles, son patrimoine architectural, ses anecdotes locales, ses îles, ses îlots, son granit rose, ses oiseaux marins, ses crustacés, ses phoques et homards si nous sommes chanceux...

Est-ce que je peux voir des phoques ?

Oui, il n'est pas rare d'en croiser, souvent au détour d'une crique, quand ils se reposent pour digérer.

Ils sont assez farouches , ce sont des animaux sauvages et il n'est pas autorisé de se baigner avec eux...

Les sorties ont-elles lieu par tous les temps ?

La sécurité et le confort des passagers restent prioritaires. En cas de conditions météorologiques défavorables liées uniquement à la force du vent (au delà de force 6), la sortie peut être annulée ou reportée.Vous serez prévenus par mail ou SMS 24h avant l'heure de départ.

Que faut-il prévoir pour la sortie ?

Nous conseillons de prévoir : de la crème solaire, une casquette ou équivalent, des lunettes de soleil, une veste coupe vent, des chaussures confortables, un appareil photo pour immortaliser le moment !

Peut-on apporter un sac ou des affaires personnelles ?

Oui, vous pouvez apporter un petit sac avec vos effets personnels. Nous recommandons toutefois de limiter les objets fragiles ou sensibles à l'eau, mais si vous êtes courageux prenez une serviette de bain !

Est-ce que je peux pêcher ?

Généralement ,pendant l'excursion, nous relevons au moins un casier ou un filet . Si vous voulez pêcher à la ligne ou à la canne, vous devez apporter votre matériel : ligne, canne, leurres...Les poissons pêchés et remportés avec vous devront en nombre et en taille respecter la réglementation locale.

Est-ce que je peux me baigner ?

Oui, il est possible de vous baigner pendant l'excursion, le plus souvent dans une crique à l'abri du vent. Une échelle de bain est à votre disposition pour plus de confort .

Est-ce que je peux manger, boire et fumer à bord ?

Oui, et nous veillerons à bien gérer vos emballages. Les boissons sont également autorisées, y compris les alcoolisées, mais elles sont à consommer avec modération ! En revanche, fumer n'est pas autorisé.

Le bateau est-il sécurisé ?

Oui, le bateau est équipé de tout le matériel réglementaire répondant aux exigences de sécurité et d'exploitation maritime. Un gilet de sauvetage adapté à chacun est obligatoirement fourni à chaque passager.

Les animaux sont-ils autorisés à bord ?

Oui, et sans supplément, mais il est préférable de privatiser le bateau pour effectuer la sortie. Merci de le préciser en amont de la réservation via le formulaire de contact.

Comment réserver une excursion ?

Directement sur Bréhat Evasion en cliquant sur le rectangle noir Réservez. Vous accédez alors à un calendrier indiquant les créneaux et nombre de places disponibles. Pour toute demande particulière ou privatisation du bateau, merci de remplir obligatoirement le formulaire de contact.

Comment s'effectue le paiement ?

En 2 temps.

Tout d'abord, vous effectuerez un pré-paiement de 40 euros par l'intermédiaire d'un lien de prépaiement reçu par mail ou SMS pour bloquer votre sortie puis vous réglerez le solde de la commande, le jour J à bord, en espèces ou CB.

Peut-on offrir une sortie en cadeau ?

Oui, les excursions peuvent être une excellente idée cadeau pour découvrir l'Archipel de Bréhat autrement et partager un moment unique en mer.

Envoyez un mail sur contact@brehat-evasion.fr